



BIOGRAPHIE

Prof AZZEDINE KETTANI

FORMATION : Licence de droit de la Faculté de Rabat, Maîtrise, Doctorat des Facultés de Paris et de Nice, France.

ACTIVITES PROFESSIONNELLES:

Universités:

- Professeur à l'Université Mohamed V à Rabat et Hassan II à Casablanca depuis le 1^{er} Avril, 1968
- Professeur visiteur auprès de plusieurs facultés nationales et internationales.
- A enseigné pendant plus de 45 ans toutes les matières de droit privé, en particulier:
 - Droit Civil
 - Droit Pénal
 - Droit Commercial / Contrats
 - Droit des Sociétés
 - Droit du Travail
 - Droit des Assurances
 - Droit Islamique
 - Droit de Procédure Civile
 - Arbitrage
- A supervisé plusieurs thèses and projets de recherche au niveau du doctorat
- A conduit plusieurs conférences et séminaires dans toutes les matières du droit privé au Maroc et à l'étranger

Publications

- Depuis plus de 40 ans, Pr. Azzedine Kettani a été l'auteur ou le co-auteur de plusieurs livres et publications
- Il siège à l'Advisory Board de l'International Arbitration Review
- Il a publié la Revue Marocaine de Droit et a été membre du comité de publication de la revue de la Faculté de Droit de Casablanca et a produit de nombreuses études et articles dans la même revue et autres revues et journaux spécialisés:
 - Remèdes alternatifs en matière d'arbitrage commercial international
 - L'Assurance au Maroc
 - Responsabilité Contractuelle
 - La nouvelle loi sur la propriété intellectuelle
 - Le juge et l'arbitre
 - La loi sur l'arbitrage et la Pratique au Maroc
 - La nouvelle loi sur les accidents de la voie publique
 - Conciliation et Arbitrage en matière de Droit du Travail
 - La loi bancaire Marocaine
- Les publications récentes incluent des articles sur le droit des Sociétés, l'Environnement des Affaires, la nouvelle loi sur les sociétés anonymes, la propriété intellectuelle, le Code de Commerce, la loi anti-blanchiment, la loi sur la famille, le nouveau code du travail, la nouvelle loi sur la concurrence, la nouvelle loi sur les données électroniques, la nouvelle loi sur l'arbitrage, le Code des Assurances dans:
 - Oxford Business Group - Emerging Morocco



- Harvard Law School Journal
- International Law Office (electronic publication)
- Practical Law Company
- World Bank – Doing Business
- Japan Times
- Moroccan magazines and specialized newspapers (Challenge, Economiste, Economie & Entreprises...)

Arbitrage:

- A pratiqué l'arbitrage national et international pendant plus de 35 ans en qualité d'arbitre unique, membre du tribunal ou représentant une partie dans le cadre de la CCI ou du CIRDI (actuellement en charge de plusieurs dossiers).
- Est membre du panel des arbitres du CIRDI, nommé en septembre 2011 jusqu'en 2017.

Exemples d'affaires CIRDI récentes:

Epoux Lahoud c/ République Démocratique du Congo (en tant que Président du Comité d'annulation)

Lundin c/ République de Tunisie (en tant que Président du Tribunal Arbitral)

Bernhard von Pezold et autres c/ République du Zimbabwe (en tant que membre du Comité d'annulation) et

- Poštová banka c/ République Hellénique (en tant que Président du Comité d'annulation). Membre du panel des arbitres du Dubaï International Arbitration Center
- Membre de la Cour Européenne d'Arbitrage
- Membre de la Cour de la Chambre de Commerce Internationale, Maroc
- A enseigné l'arbitrage international et a supervisé des études sur ce sujet.
- A été nommé par le Gouvernement du Royaume du Maroc en qualité de membre du comité dédié à la réforme de l'arbitrage.
- Membre de ICC Commission on Arbitration and ADR
- Membre du Users Council de Singapore International Arbitration Centre (S.I.A.C)
- Membre de la London Court Of International Arbitration (LCIA)
- Membre de International Bar Association (IBA)

Réformes des lois :

A été nommé en qualité de membre ou de consultant dans plusieurs commissions pour les réformes suivantes:

- Code du Travail
- Droit des Sociétés
- Code de l'Arbitrage
- Droit des Assurances
- Droit de la Propriété Intellectuelle
- Droit de la Concurrence
- Code de Commerce



Activité professionnelle:

- Admis auprès du Barreau de Casablanca depuis le 16 Juillet 1968 et admis auprès de la Cour de Cassation.
- Fondateur de Kettani Law Firm en 1971, actuellement avec plus de 100 collaborateurs
- Référencé à Martindale Hubble/Lexis Nexis – Practical Law, Legal 500, Chambers Global, Commonwealth Ministers Reference Book, Lloyd's Maritime Directory
- Spécialisé en droit des affaires et Arbitrage/Médiation
- A assisté/représenté le Gouvernement du Royaume du Maroc dans les privatisations de même que les gouvernements étrangers, les multinationales et les institutions financières.

AUTRES ACTIVITES:

- Ancien Consul Honoraire du Brésil
- Ancien Consul Honoraire de Suisse
- Vice Président de la Chambre Américaine de Commerce au Maroc
- Administrateur-Fondateur de la Chambre de Commerce Suisse
- Membre de la Chambre de Commerce Britannique
- Ancien Vice Président de la Chambre de Commerce Internationale (ICC) au Maroc
- Président de la branche Marocaine de l "Association H. Capitant " (France)
- Membre du Moroccan American Trade and Investment Council (MATIC)
- Membre de l' US-Arab Chamber of Commerce (Washington)
- Membre de plusieurs comités du Rotary International depuis 1980
- Membre du collège des sanctions de l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux (AMMC) depuis 2016
- Président de la Fondation « FAK » pour la promotion de la culture juridique

MENTION SPECIALE:

- Décoré Chevalier de l'Ordre du Trône par Sa Majesté le Roi du Maroc
- Donateur majeur de la Fondation Rotary

LANGUES: Anglais, Français et Arabe

CONTACT: k@kettlaw.com

Site web : www.kettlaw.com